

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 3: Erschliessung - Kernaufgabe der Archive und wichtiges Thema für die gesamte I+D-Welt = Classement et description - mission fondamentale des archives et thème essentiel pour le monde I+D = Ordinamento e descrizione - compito essenziale degli archivi e tema centrale per l'intero settore I+D  
  
**Artikel:** Comment les formations professionnelles rendent-elles justice aux nouveaux besoins de la description archivistique? : apprentissage d'assistant(e) I+D = I+D-AssistentIn, Berufslehre  
**Autor:** Zeller, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-769668>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# 4. Neue Anforderungen an die Fachausbildung? *Nouvelles demandes pour les formations professionnelles?*

## Comment les formations professionnelles rendent-elles justice aux nouveaux besoins de la description archivistique?

### Apprentissage d'assistant(e) I+D *I+D-AssistentIn, Berufslehre*

Jean-Daniel Zeller, Délégation à la formation  
Archiviste principal  
Hôpitaux universitaires de Genève

#### 1. Contexte

La formation d'assistants en information documentaire date de 1998. Bien que le programme de formation ait d'emblée inclus le domaine archivistique, la mise en place de cet enseignement a nécessité quelques ajustements pour se mettre en place. Cette contribution n'entrera pas dans le détail historique de cette mise en place mais décrit la situation actuelle, en sachant qu'elle est susceptible d'évoluer ces prochaines années, sans qu'il soit possible aujourd'hui de dire dans quel sens.

Il s'agit bien évidemment du contenu de la réforme de l'ordonnance sur l'apprentissage, mais également de la disponibilité des personnes assumant ces tâches d'enseignement dans le domaine archivistique. Actuellement, environs 6 personnes s'occupent plus directement de la formation en archivistiques dans le cadre de l'apprentissage.

Je décrirais la situation selon les trois modalités d'enseignement propres à l'apprentissage, soit les cours en

école professionnelle, les semaines d'introduction, et finalement la pratique en entreprise.

#### 2. Les écoles professionnelles

Le tableau ci-dessous résume la part réservée à l'enseignement des bases de l'archivistique, respectivement de la description, dans les différentes écoles professionnelles en Suisse, durant les trois années d'apprentissage. Le nombre total d'heures est celui prescrit par le règlement d'apprentissage et il est le même pour les trois écoles. Il faut cependant tenir compte du fait qu'il peut être réduit en fonction des dates des

Heures d'enseignement <sup>1</sup>	EPCL-LS	GIBB-BE	ABZ-ZH
Total	480		
Gestion de l'information	280		
Archivistique	17	71	35
Pour-cent	6%	25%	13%
Description	10 + 5 (TP)	24	6

jours fériés et d'éventuelle maladie qui font disparaître certaines journées d'enseignement.

Actuellement, les branches de l'archivistiques sont partout enseignées par des professionnels reconnus, ce qui n'a pas été le cas initialement. On constate que le temps consacré à l'archivistique et à la description est très

variable suivant les écoles. Cela est dû à l'historique de la mise en place de ces formations autant qu'à la (non-)disponibilité des archivistes pour cet enseignement. Dans le cadre de la Suisse romande, le faible nombre d'heures de cours est compensé par un programme d'archivistique plus développé dans les semaines d'introduction (TP: travaux pratiques).

En ce qui concerne les contenus des cours sur la description, y figure d'une part la description initiale dans le cadre de la gestion des archives courantes (records management) et d'autre part la norme ISAD(G) pour ce qui concerne les archives définitives.

Vu le faible nombre d'heures à disposition, on peut considérer qu'à la fin de leur formation les AID savent de quoi il s'agit mais ne sont pas en mesure d'assumer une description de manière autonome. Cette situation doit être évidemment nuancée pour les AID qui effectuent leur apprentissage en archives et qui, par leur pratique, auront certainement acquis des connaissances plus approfondies en la matière.

#### 3. Les semaines d'introduction

Le tableau ci-dessous montre la part réservée à l'enseignement des bases de l'archivistique, respectivement de la description, lors des cours d'introduction. En principe, ceux-ci sont équivalents à 4 semaines de 5 jours durant la durée de l'apprentissage, soit 20 jours au total.

1 EPCL: Ecole professionnelle commerciale de Lausanne; GIBB: Gewerblich-Industrielle Berufsschule Bern; ABZ: Allgemeine Berufsschule Zürich



	CH-ROM	BE	ZH
Total	20 jours		
Archivistique	4 jours	1 jour	1 jour
Pourcentage	20%	5%	5%
Description	1 heure	1 heure	1 heure

La philosophie des cours d'introduction, plus orientée vers la pratique quotidienne que la théorie, explique le peu d'heures consacrées à la description dans ce cadre. En effet l'enseignement de la description passe soit par l'exposé de notions théoriques, soit par une pratique d'une certaine durée pour bien en assimiler les fondements, ce qui est en contradiction avec la forme d'organisation des cours d'introduction.

#### 4. La pratique

Contrairement aux cours, qui font l'objet d'une répartition horaire précise, il est extrêmement difficile d'avoir une

idée du temps consacré au domaine de la description dans le cadre de la formation en entreprise. Il apparaît évident que les apprentis se formant principalement en archives auront plus de pratique dans le domaine que ceux qui ne font qu'un stage en archives.

Il est donc impossible que je vous dresse un tableau de la situation, mais dans ce domaine, il appartient à la Commission de réforme de l'ordonnance sur la formation, et respectivement des archivistes qui nous représentent en son sein, de définir quelles doivent être les compétences nécessaires dans le futur à ce niveau de formation. Dans le cadre des réponses apportées lors de l'enquête sur la formation quant aux compétences archivistiques des AID, on peut relever que seul un grand service combinant bibliothèque et archives demande comme compétence pour les AID la maîtrise du catalogage formel

[Erschliessung: Formalerschliessung beherrschen].

Pour ma part, je partage cette vision qui veut que les AID doivent être formés à une description formelle des archives (métadonnées descriptives) qui est relativement simple mais prend du temps, et réserver la description de contenu à des collaborateurs d'un niveau de formation supérieur, qui pourront alors se consacrer à une description à forte valeur ajoutée (historique des fonds, ou description à la pièce).

Pour terminer, j'aimerais remercier les archivistes qui assument actuellement les enseignements archivistiques auprès des AID: Dominique Zumkeller, Frédérique Sardet, Niklaus Bütikofer, Daniel Kress, Marianne Häri, Peter Scheck.

contact:

Jean-Daniel.Zeller@hcuge.ch

## Archivische Erschliessung im integrierten Studium der Informationswissenschaft an der HTW Chur

Niklaus Stettler, Professor für Archivwissenschaft, Studiengang Informationswissenschaft, HTW Chur

**Wie vermitteln wir in Chur den Studierenden der Informationswissenschaft archivische Erschliessung? Wie Sie wissen, bieten wir in Chur einen integrierten informationswissenschaftlichen Studiengang an – und so vermitteln wir denn auch nicht nur archivische, sondern auch bibliothekarische Erschliessung.**

Diese Parallelität hat Folgen. Ich will daher hier ein wenig ausholen und ausgehend von Erfahrungen, die ich beim Vermitteln der Prinzipien archivischer Erschliessung gemacht habe, zeigen, dass es für Ausbildung wie archivische Praxis nützlich ist, wenn wir uns die Gemeinsamkeiten bibliothekarischer und archivischer Erschliessung bewusst machen.

#### Eine erste Erfahrung

Integriertes Studium: das heisst, dass wir unsere Studierenden auf die Arbeit in unterschiedlichsten Informationsvermittlungsstellen vorbereiten. Viele unserer StudentInnen wollen einmal in eine Bibliothek – viele sind schon während dem Studium in einer solchen tätig –, eine Minderheit nur strebt einen Job in einem Archiv oder im Records Management an.

Wenn ich unserem gemischten Publikum die Grundprinzipien archivischer Erschliessung vermitteln will, so stelle ich fest, dass sich die bibliothekarisch ausgerichteten Studierenden oft schwer tun mit der Stufenerschliessung. Mühe bereitet diesen Studierenden die Vorstellung, wonach es möglich sein soll, im Ordnungssystem systematisch entlang der den Beständen innewohnenden Ordnung zu recherchieren, ja, dass dieses eine Repräsentation der Organisation sein soll. Für Studierende mit bibliothekarischem Hinter-

grund ist es schwierig, sich mit dem im Archiv geforderten Nebeneinander von Browsen und Suchen anzufreunden, denn unsere Art der Erschliessung widerspricht jeder Logik vollständiger Beschreibung der Verzeichnungseinheiten.

#### Die zweite Erfahrung

Wenig eingängig scheint die archivische Erschliessung nicht nur einzelnen Churer Studierenden zu sein, sondern auch zahlreichen Verwaltungsbeamten, die sich neu mit einem Records Management System konfrontiert sehen. Records-Manager berichten immer wieder von ihren Schwierigkeiten mit dem Registraturplan. Inzwischen gilt dieser mancherorts gar als Garantie dafür, ein Records-Management-Projekt in den Sand zu setzen. Schon während der Phase der Registraturplan-konstruktion bricht der Streit über die Zuordnung von Prozessen und Subprozessen aus. Und selbst dort, wo Regis-